

# PLAN D'ACTION PAT MAFATE (2021-2024)

## Axe 1 – L'organisation collective pour structurer les circuits courts

- Action 1.1 : Animer le réseau de gîtes et producteurs partenaires.
- Action 1.2 : Organiser l'approvisionnement entre les gîteurs, les producteurs et les autres habitants de Mafate.
- Action 1.3 : Faire vivre la « Charte de l'Alimentation Durable à Mafate »
- Action 1.4 : Impulser l'émergence et le portage d'un système participatif de garantie
- Action 1.5 : Accompagner la création de micro-fermes ou autres projets agricoles collectifs
- Action 1.6 : Appuyer dans leurs démarches les porteurs de projets individuels

## Axe 2 – Le développement de la production agro-écologique et de la transformation locale

- Action 2.1 : Professionnaliser les porteurs de projets agricoles dans un cadre adapté
- Action 2.2 : Contribuer aux réflexions sur l'approvisionnement en eau agricole
- Action 2.3 : Poursuivre la contribution aux réflexions partenariales sur la gestion du foncier
- Action 2.4 : Augmenter la disponibilité en productions végétales issues de pratiques agro-écologiques
- Action 2.5 : Augmenter la disponibilité en productions animales par une mise aux normes des unités sur les plans techniques et réglementaires
- Action 2.6 : Accompagner la transformation locale

## Axe 3 – La restauration scolaire et la sensibilisation des jeunes

- Action 3.1 : Initier et encourager l'approvisionnement local de la restauration scolaire
- Action 3.2 : Faciliter la faisabilité juridique et économique de cet approvisionnement local
- Action 3.3 : Renforcer les actions pédagogiques avec les scolaires et les parents

## Axe 4 – La valorisation du patrimoine agricole et alimentaire

- Action 4.1 : Recenser et diffuser les connaissances et les savoir-faire
- Action 4.2 : Structurer un réseau de multiplication et d'échanges de semences
- Action 4.3 : Accompagner les acteurs pour une meilleure valorisation de l'offre alimentaire locale
- Action 4.4 : Penser une alimentation de qualité accessible à tous les mafatais

## Axe 5 – La communication vers les différents publics et acteurs

- Action 5.1 : Renforcer la communication interne du projet vers les partenaires Mafatais
- Action 5.2 : Poursuivre la communication externe visant l'essaimage de la démarche et des outils
- Action 5.3 : Faire connaître la « Charte de l'Alimentation Durable à Mafate »
- Action 5.4 : Sensibiliser à la gestion des déchets et diffuser les bonnes pratiques

## Axe 6 – Le pilotage du projet

- Action 6.1 : Animer le comité de pilotage du projet
- Action 6.2 : Alimenter le système de suivi évaluation
- Action 6.3 : Assurer le suivi administratif et financier
- Action 6.4 : Contribuer à la mise en réseau entre PAT et entre territoires